J. B. E. B. O. REGNAULT,

OFFICIER MUNICIPAL.

Aux Aristocrates et aux Républicomanes.

CESSEZ de calomnier l'assemblée nationale ; cessez de calomnier ce peuple quelque tems égaré par vos fureurs et rendu par la sagesse de ses représentans à sa bonté naturelle. Ne dites plus qu'il est *idolâtre* d'un roi que vous avez également trahi : respectez plutôt son ivresse pour un gouvernement qui lui donne et maintient sa liberté, vous qui si long-tems avez conspiré à le retenir dans son ancien esclavage ; vous qui par de nouvelles erreurs avez voulu le précipiter dans de nouveaux abîmes. Enfans égarés d'une patrie trop long-tems déchirée par vos divisions, vous tous également funestes, sous les noms d'aristocrates et de républicains, c'est vous que je veux faire rougir aux yeux de cette

mère commune que vous avez également outragée.

Citoyens, vous les avez connus, ces outrages ; vous en avez pressenti les dangers ; l'assemblée nationale en a tari la source. Félicitons nous de ses triomphes, ils deviennent les nôtres et prouvent aux deux partis qui nous ont méconnus, à l'un, l'injustice de ses plaintes, à l'autre les conséquences funestes d'un systême monstrueux qu'il voulait introduire.

Les tems avaient jetté dans la nation une espèce d'hommes, qui profitant des abus qu'elle avait fait naître, concentrait en elle tous les avantages du contrat social. La superstition, l'ignorance, la force avaient consolidé cette puissance usurpée, et a travers l'étendue des siècles, ces hommes, à force d'avoir abusé, s'étaient crus des êtres d'une nature au-dessus de la nature commune à tous les hommes. Pour se conserver cette supériorité fantastique, ils sétaient interposés entre le peuple et le roi, jusqu'à ce que la raison vînt frapper sur ces vampires et prouvât que la société était faite pous tous et non pour le profit de quelques individus. L'assemblée nationale constituée, ce gothique édifice de féodalité, qu'ils avaient élevé, s'écroula dans l'espace

de quelques heures. Il fut reconnu que chaque citoyen, pour vivre en société, lui devait le sacrifice d'une partie de ses biens, de sa volonté, de sa liberté; que de ces sacrifices, nécessaires au bien-être général, dérivaient les devoirs et les droits de chaque citoyen; que ces devoirs et ces droits étaient égaux, en raison de l'égalité des sacrifices, puisque aux yeux de l'homme, le sacrifice d'une portion de sa liberté naturelle était d'un prix égal pour tous.

La découverte de cette vérité si long-tems obscurcie fit trembler tous ceux dont les priviléges étaient fondés sur d'antiques chimères. Pour ne point se rendre à la lumière qui frappait leurs yeux, quoique appellés de concert avec les représentans du peuple, pour remédier aux maux de l'état, ils se roidirent dès les premiers pas qu'ils firent dans cette carrière. Ils rejettérent avec dédain la proposition de vérifier les pouvoirs et de voter en commun. L'impérieuse nécessité du salut public provoqua une scission éclatante entre eux et nous. Leur orgueil dès lors se replia vers le trône. En égarant le meilleur des rois, ce Louis qui lui-même avait appellé la liberté, ils voulurent en faire un despote; et ce fut, en lui communiquant leurs alarmes, qu'ils lui firent ordonner un lit de justice,

dans le sanctuaire même des législateurs.

C'est à ces trois époques funestes qu'il faut remonter, pour assigner l'origine des haines qui ont troublé la législature et l'empire français. Ce sont elles qui vous ont armés et qui par vos mains et par votre généreux désespoir ont amené, après tant d'orages, cet heureux jour de réconciliation avec notre monarque, ce jour où l'Europe étonnée a vû l'yvresse de nos citoyens marquer leurs danses sur le sol où fut autrefois la bastille.

Avant cette réconciliation, rappellons-nous les éloges insidieux et perfides qu'ils prodiguaient au roi, avec quel art ils s'en disaient les amis pour l'éloigner de son peuple! De quel avenir sinistre ils nous menaçaient! Avec quelle rage ils nous cherchaient des ennemis au-dehors, pour venger, disaient-ils un roi malheureux, captif au milieu de ses sujets! Ils n'ont pas craint d'appeller l'Europe entière au milieu de nos discordes. Le Russe et le Suédois, évoqués par ces plaintes calomnieuses, nous ont crus des barbares et se sont ébranlés; aux feux de la guerre civile, leurs mains impies déja mêlaient les feux d'une guerre étrangère: déja les puissances s'armaient du tonnerre de la vengeance: Louis XVI accepte et signe la constitution; les alarmes cessent, des

pleurs de joie coulent, l'allégresse est universelle, la nuit étincelante brille plus belle que le jour ; c'est un père au milieu de ses enfans, ce sont des enfans en présence de leur père. De tant de mouvemens qui avaient agîté nos cœurs, il n'y est resté que celui qui nous fut toujours si cher, l'amour du roi qui se confond avec l'amour de la patrie. Heureux souvenir qui charmera notre postérité et qui fait maintenant le désespoir de nos ennemis !

Vous que j'ose interpeller sous ce nom d'ennemis, répondez. N'avez-vous pas dit que ce roi, n'a guères l'objet de vos vains éloges, et le prétexte menteur de tous vos mouvemens, depuis que vous n'avez pû le retenir dans vos liens, n'est plus qu'une idôle qu'il faut abandonner à son peuple ? Ne dites-vous pas que sa compagne, cette reine dont vous aviez fasciné les yeux, à qui trop souvent vous avez prêté vos complôts, maintenant reconciliée et redevenue chère au peuple, a perdu la grandeur de son caractère, parce qu'elle a renoncé aux préjugés qui dès son enfance l'ont suivie sur le Thrône, pour faire une alliance nouvelle avec le peuple français ? Ils disent aussi que la majesté royale a passé de Louis à ses frères ; que Worms et Bruxelles sont la ressource et le salut de l'état ; que l'assemblée nationale, après

en avoir trahi les intérêts, a consolidé son pacte d'infidélité envers la nation, en confondant ses perfidies avec la perfidie d'un roi; ils disent.... mais que nous importent les clameurs intéressées de ces hommes accoutumés à verser l'éloge et le blâme, toujours aux dépens de la vérité?

A les en croire, nous n'avons plus de monarchie, parce qu'il n'y a plus de distinctions héréditaires. C'est là le grand objet de leurs plaintes contre l'assemblée nationale. Ils ont vû l'Europe barbare élever des gouvernemens sur les ruines de Rome, ils ont pris l'œuvre de l'ignorance et de la force pour l'œuvre de la raison. Mais ils ne disent pas que cette politique étroite, sur laquelle ils se fondent, a rendu l'Europe malheureuse, pendant plus de douze siècles. Ils ne disent pas que même dans ces tems qui suivirent la conquête, les vainqueurs, au milieu de l'asservissement progressif des peuples conquis, méconnaissaient toutes distinctions héréditaires; qu'égaux entre eux, il n'y avait d'homme libre, que l'homme armé, que ce fut le droit constament reconnu des francs, sous les deux premières races; ils ne disent pas qu'un gouvernement perverti par la superstition, par l'ignorance et commencé par la force, ne pouvait dans son développe-

ment donner qu'une association plus ou moins barbare, indigne d'un peuple éclairé, gouvernement aussi peu fait pour être cité comme modèle, que celui des Hottentôts et des côtes de la Nigritie.

Assez, et trop long-tems, le genre humain fut gouverné au hasard, au milieu des passions, à travers l'ignorance et les plus viles superstitions. Il était tems de régner pour tous, et de flétrir ce vieux préjugé des peuples, qu'ils étaient faits pour une poignée de tyrans. Non, les hommes ne sont pas sortis de la main de l'Éternel, pour être jettés sur ce globe, en proye à des barons ou marquis; que ne disaient-ils plutôt pour le grand louvetier.

Ce systême d'inégalité heréditaire est donc absolument absurde : en jettant tout l'éclat et tous les avantages de l'empire sur quelques hommes, c'est abaisser toute la nation sous l'orgueil d'un petit nombre, et cette vérité me paraît si palpable, que j'ose assurer qu'il n'y a pas une seule monarchie dans l'Europe, qui n'eût été asservie, si elle avait eu pour voisin un peuple bien constitué. Français, allemands, espagnols, je dirai même les anglais avant ce dernier siècle, ne se sont soutenus que parce qu'ils étaient en

équilibre de faiblesse, et cette faiblesse des nations sera constante, toutes les fois qu'elles seront divisées en citoyens nobles de race et en roturiers. Qu'ils ne calomnient donc plus ce grand bienfait de l'assemblée nationale. Son décret sur l'abolition des titres prépare dans l'avenir une gloire immortelle à la France.

Mais vous, à qui ces chimères honorifiques sont si chères, dites-nous donc, vous est-il si fatal ce décret qui excite tant de murmures? En vous ramenant d'une part à l'egalité, ne vous laisse-t-il pas des ressources qui puissent vous consoler? N'aurez-vous pas pour vous des souvenirs qui s'éleveront de la tombe de vos ancêtres, pour effacer le citoyen vulgaire? Qu'un Montmorency se présente et brigue une place; s'il n'est point tout-à-fait détestable, aidé de son nom, de son opulence, doutez-vous qu'il n'emporte les suffrages sur un rival obscur? Pour les balancer, quel mérite ne faudra-t-il pas à son adversaire? Et que ne devez-vous pas vous promettre d'un roi dont vous environnez le trône? Dans la distribution nombreuse des rangs, des places, des emplois que la constitution lui a confiés, pensez-vous qu'il ira chercher dans la foule

et loin de lui, des citoyens dont à peine il aura oui parler? Et que de vertus suppose en ce citoyen un choix qui tombera sur lui! D'ailleurs ne vous reste-t-il pas l'opulence de vos ancêtres? N'est-elle pas pour vous la source ou le maintien d'une autre fortune? qu'il suffise donc que votre industrie, vos talens, vos vertus ne manquent pas aux moyens que tant de circonstances heureuses ont concentrés en vos mains: et dès-lors, rendus plus modérés, moins ennemis de l'égalité qui vous blesse, vous embrasserez les intérêts de cette patrie que vous méconnaissez. Vous ne calomnierez plus les bienfaits qu'elle a reçu de ses représentans. Vous donc qui vous dites les amis du Roi, ne mêlez point vos ressentimens aux ressentimens de ces hommes qui viennent de se montrer les ennemis de la patrie, du trône et du Roi,

Ces fougueux républicomanes haïssent cordialement notre réconciliation avec le chef de la grande famille; épris d'un *mieux idéal*, ils ont cru que les Rois ne pouvaient se concilier avec le bien public; ou, peut-être égarés par les brigues secrètes de quelques ambitieux, n'étaient-ils que les aveugles instrumens d'un agent qu'ils auraient rejetté avec dédain, s'il leur eût été connu.

» Louis XVI, leur a-t-on dit, a rompu

» le contrat qui le liait au peuple français ;
» et comme la royauté, de tout tems, fût
» la source des désastres du genre humain,
» profitons de l'heureuse circonstance qui
» nous est offerte, pour renverser le trône,
» et pour fonder, sur ses débris, une répu-
» blique. Dès ce moment, ils se sont agités ; on les a vus se répandre dans les assemblées, en pervertir l'esprit, y propager leurs maximes par l'enthousiasme et le fanatisme. La foule des factieux et des citoyens séduits grossissait : il ne fallait plus que quelques jours pour entraîner la capitale, le royaume allait être bouleversé, le génie de la France l'a sauvé. La royauté subsiste, et le Roi des français est redevenu l'objet de leur amour.

Que voulaient-ils donc substituer à cette monarchie qui a résisté, pendant treize siécles, à tous les efforts de ses ennemis nombreux, et aux vices qu'elle récelait dans son sein ? Quel fantôme de république nous auraient-ils donné ? Parmi les anciens, quel peuple eussent-il choisi pour modèle ?

Sparte fut longtems célébre, son nom s'éléve encore audessus des ruines dont le Musulman l'a couverte, mais Sparte n'avait qu'un territoire borné ; encore y avait il deux rois et même un comité des recherches, car les éphores n'en étaient que les chefs. Sparte

fut le prodige du monde politique ; elle en fut aussi le scandale, puisqu'elle avait pour bases l'infraction des loix les plus saintes de la nature ; est-il rien de plus connu que l'affreux esclavage des Ilotes.

Après Lacédémone, Athènes vient s'emparer de nos esprits, mais Athènes avait aussi ses esclaves : Athènes avait son ostracisme pour les chefs qui l'avaient rendue victorieuse ; Athènes avait ses Anitus pour les sages, et la ciguë, dans les jardins d'Acadême, croissait toujours prête pour les Socrates. Quelques vertus ont distingué ces deux capitales de la Grèce ; mais qu'on interroge leurs ruines, si elles doivent servir de modèle à un grand peuple.

Cette même contrée offrit aussi la ligue célèbre des Achéens ; mais qu'a produit cette fédération ? la ruine de toutes ses villes. En les supposant même en plus grand nombre, qu'eut-elle produit ? une rupture plus ou moins prompte. L'événement l'avait déjà prouvé, quand Philippe sut désunir la Grèce qui s'était réunie contre lui. Ainsi se dissipa, en présence du génie de César, la fédération des Gaulois. Ces fédérations sont toujours précaires, l'intérêt qui les forme les détruit et le monde politique n'a pas encore offert le spectacle d'une seule qui ait sû se maintenir contre le tems.

Envain citerait-on la Hollande et la Suisse, la première a véritablement un chef dans son stathouder ; elle fut toujours une monarchie déguisée, plutôt qu'une république ; et quant à la Suisse, ses montagnes lui garantissent sa liberté, plus que sa constitution : assise sur la croupe des alpes, elle est comme étrangère à l'Europe ; dans les plaines on la verrait se partager d'afection ; ses villes, soumises à leurs intérêts particuliers, se dégageraient de la ligue générale, pour se perdre dans les puissances voisines. N'est-ce pas ainsi que les romains asservirent les villes de la Grèce ?

Mais cette république romaine serait-elle bien celle que nos républicomanes voudraient relever parmi nous ? je ne leur ferai pas l'injure de le croire. Si nous les avons bien compris, dans tous leurs discours, dans leurs pétitions, ils ne demandent et ne veulent qu'une égalité stricte et rigide entre les citoyens. Presbytériens politiques, ils savent que cette égalité n'exista jamais dans Rome : je ne parlerai pas du nombre prodigieux des esclaves. Les alliés, et les peuples conquis, furent longtems sans y jouir du droit de citoyen ; et quand l'Italie entière y fut admise, Rome fut perdue. Les patriciens et les plébéiens se divisèrent. Alors on vit les factions des Marius et des Sylla qui firent place à celles des Pompée, des César ;

vinrent les proscriptions dont la nature humaine reçut tant d'outrages. Octave, sur les débris de Rome et du monde, assit le trône ensanglanté des Césars. C'est alors que s'ouvrirent ces régnes d'atrocités qui donnèrent au monde ses Tibère, ses Caligula, ses Néron ; et c'est-là qu'aboutissent presque toutes lés républiques, quand elles ne finissent point par la conquête.

Avant de parler du nouveau systême républicain que les états-unis viennent d'établir en Amérique, il ne sera pas inutile de démontrer que les différens obstacles suscités contre la monarchie constituée, pouvaient établir, en France, ce gouvernement des empereurs qui fut l'opprobre et le fléau du monde connu.

La France est témoin que, pour avoir trop craint les rois, un certain parti à voulu les dépouiller de presque toute autorité, systême d'anarchie qui aurait ramené le despotisme le plus absolu : c'est-ce-qui est arrivé sous Auguste, lorsqu'il fut délivré de ses compétiteurs.

Sa feinte modération partagea un pouvoir qu'il ne pouvait plus conserver seul sans les plus grands dangers. Il en résulta, non pas une monarchie absolue, comme on se l'est persuadé, mais une autre espèce de république, la plus funeste de toutes. Les partisans d'une république Française nous auraient

peut-être donné un gouvernement tel qu'il fut sous les empereurs ; c'est ce qu'il faut examiner.

De toutes les autorités constituées, Auguste ne conserva que celles qui pouvaient lui assurer une grande influence. Comme tribun, sa personne était sacrée dans Rome, il annulait les ordonnances des consuls et des preteurs; suspendait les délibérations du peuple et du sénat; empêchait même la promulgation des lois; mais ce pouvoir hors des limites de Rome n'était plus rien.

Comme pontife, il avait la suprême inspection sur tous les colléges des prêtres et participait avec eux à l'éclat qne donne la religion.

Comme empereur, il commandait aux soldats, et c'est-là ce qui lui assurait sa plus grande autorité; mais pour l'exercer il fallait être dans le camp, alors toutes les loix se taisaient, l'autorité devenait arbitraire.

Consul dans Rome, il avait part à la confection des loix. Proconsul, il exerçait dans les provinces les fonctions de commandant, telles que les consuls l'exerçaient dans Rome. Mais ce pouvoir, quelque étendu qu'il nous paraisse, ne suffisait pas pour régner d'après les loix d'une monarchie bien constituée. Le pouvoir législatif et judiciaire, toute

l'administration civile et la moitié des provinces de l'empire, abandonnés au sénat, formaient une masse d'autorité qui l'emportait de beaucoup sur celle de l'empereur.

L'empire ainsi gouverné offrait donc plutôt le spectacle d'une république, que d'une monarchie. Le pouvoir de l'empereur ressemblait assez au pouvoir dont aurait joui un roi de France, si on eut souffert que les partis l'eussent restreint dans les limites qu'ils s'étaient proposées. Or ce qui est arrivé à Rome serait nécessairement arrivé chez nous, parce qu'il est rare que les mêmes causes ne produisent mêmes effets.

On aurait donc vu, à l'imitation des empereurs, nos rois poussés par la même soif d'étendre leur autorité, tantôt séduire les troupes contre la république, tantôt appeller la peste des délateurs, pour perdre ceux des citoyens qui se seraient opposés à leurs projets; et nous eussions éprouvé tous les fléaux qui désolèrent l'Italie.

Vous donc qui, dans votre zèle indiscret, vouliez mutiler le pouvoir exécutif; et vous qui vouliez le transporter hors de la main de vos rois, pésez quelles en eussent été les dangers, et frémissez d'un systême dont vous n'aviez pas vu les conséquences.

Les détracteurs de la monarchie, ne voyant

point, dans l'antiquité, des républiques où la juste distribution des pouvoirs pût assurer la liberté, nous donneront peut-être pour modèle la constitution des états unis d'Amérique. Ils nous vanteront un pouvoir exécutif biennal, partagé avec un sénat qui a le droit d'arrêter l'ambition du corps législatif. Mais comment savent-ils que l'équilibre entre ces deux corps subsistera toujours? Si le sénat l'emporte, n'en résultera-t-il pas une aristocratie complette? Si le corps législatif s'arroge tout le pouvoir, ce sera une oligarchie. C'est pour l'éviter que les américains ont établi cette seconde chambre. Mais il n'est pas en leur pouvoir de calculer les changemens que la fortune leur réserve. Outre l'ambition des partis, il faut prévoir les influences d'une grande population, d'un commerce immense, les chocs des deux mondes et une étendue de territoire trop vaste pour une république. C'est alors que le pouvoir exécutif subira des variations qui changeront la face de cette hémisphère, ou chaque province fédérée se détachera de la ligue générale, ou passera sous le gouvernement d'un seul qui saura concentrer en lui toute la force du pouvoir exécutif.

Qu'ils connaissent peu le cœurs humain,

ceux qui croient qu'un homme destiné pendant deux ans à réprimer la licence, à maintenir le règne des lois, à contenir toutes les passions, par une vigilance continuelle, s'en acquittera avec plus de zèle, que celui à qui ce droit sert de patrimoine, et qui le transmet à ses descendans, comme une propriété inviolable ! Pour s'assurer d'un tel bien, celui-ci ne craindra ni la violence des partis, ni l'impétuosité des haines. Placé au-dessus de tous, entre l'empire et la loi, il n'a pas à craindre les ennemis qu'il aura combattus. Mais celui qui n'est que dépositaire de l'autorité, celui qui après deux ans doit redescendre dans la foule des citoyens, se gardera bien de braver le choc de leurs passions, puisque dans peu il sera dépourvû de l'autorité qui le mettait à l'abri. Le pouvoir exécutif, concentré dans la main d'un monarque, est donc la sauve garde la plus sure d'un peuple ; c'est donc s'en montrer l'ennemi, que de chercher à substituer une république à une monarchie ; mais y conduire un peuple par des moyens convulsifs, quand la monarchie est gravée dans le cœur du plus grand nombre des citoyens, c'est un attentat contre la société. Et ceux qui appellent sur nous

les horreurs de la guerre, pour soutenir des privilèges usurpés, ne sont pas plus coupables envers la patrie : car les prétentions criminelles de ces deux partis ne peuvent se maintenir que par le fer et le sang.

Vous donc, partisans de l'ancien régime, et vous, que des fureurs étrangères entraînaient vers un nouvel ordre de choses, cessez de blâmer cette assemblée auguste qui, par sa fermeté à travers les passions, les intérêts et les préjugés, a rétabli dans la monarchie française cette heureuse division des pouvoirs, d'où naîtra sa force et sa prospérité, et n'oubliez pas que vous lui devez la sublime déclaration des droits de l'homme. Cessez de vous acharner contre un Roi qui fut un des premiers moteurs de notre liberté, et qui, au milieu de tous les partis, fut également victime des tems, des circonstances et des hommes. Ah! plutôt que de nous entre-déchirer par des haines mutuelles, jettons les yeux autour de nous; voyons les dangers qui nous ménacent au-déhors, toutes les puissances s'agiter pour nous perdre. Réserrons-nous sous le bouclier de la patrie, nous verrons tous nos ennemis disparaître et la France arriver au point de splendeur que doivent lui assurer l'étendue, la fertilité

de son sol, la grandeur de sa population; le génie de ses habitans et la bonté de ses nouvelles lois.

A PARIS, de l'Imprimerie de CHAMPIGNY, rue Haute-Feuille, N°. 36.